

## Communiqué de presse

La Seyne-sur-Mer, le 13 mars 2017

### **L>Ifremer et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse renouvellent leur coopération de recherche et de surveillance des écosystèmes marins méditerranéens**

**Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), et Vincent Rigaud, Directeur du Centre Ifremer Méditerranée, ont signé la nouvelle convention-cadre entre les deux établissements, lundi 13 mars 2017 sur le Centre Ifremer Méditerranée à La Seyne-sur-Mer.**

La diversité et la densité des activités humaines qui se concentrent sur le littoral méditerranéen sont exceptionnelles. La Méditerranée, un des pôles mondiaux reconnus de biodiversité, est une mer presque entièrement fermée, ce qui en fait un écosystème fragile, subissant la pression anthropique de ses bassins versants et des fleuves côtiers.

Telles que le soulignent les dernières conférences internationales « Our Ocean » et la COP 22, l'océan en bonne santé est indispensable pour assurer notre futur. Intégrer les activités dans le respect de leur environnement, devient un enjeu sociétal.

Par la signature de ce nouvel accord-cadre, l'agence de l'eau et l>Ifremer, établissements publics dont les missions sont complémentaires, confirment leurs intérêts respectifs de poursuivre leur coopération, notamment pour l'application des directives européennes DCE (Directive cadre sur l'eau) et DCSMM (Directive cadre stratégie pour le milieu marin).



*De gauche à droite : Vincent Rigaud, Directeur du Centre Ifremer Méditerranée, et Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. © Ifremer | Erick Buffier*

#### **Contacts :**

- **Communication Ifremer Méditerranée** : Erick Buffier – 04 94 30 48 61/53 – erick.buffier@ifremer.fr  
- **Presse AERMC** : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaumc.fr

## **S'adapter aux thématiques émergentes, soutenir l'innovation et l'expérimentation**

D'ici 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'Ifremer mèneront des actions sur la lutte contre la contamination chimique, la restauration des habitats, la protection de la biodiversité et le changement global.

Le domaine de coopération couvrira plus particulièrement quatre axes stratégiques :

- 1) **L'amélioration des connaissances sur les eaux côtières et de transition et la mer** : la caractérisation des milieux et des habitats aquatiques, le devenir et les effets des contaminants, et la restauration écologique des habitats ;
- 2) **L'observation et la surveillance** : la définition et l'optimisation des réseaux de surveillance, la définition de nouveaux indicateurs de la qualité et des pressions, l'acquisition de données au travers d'observatoires ou de réseaux de surveillance, l'interprétation des données acquises et leur valorisation ;
- 3) **L'expertise technique et scientifique** sur des thématiques spécifiques ou d'actualités : la réalisation de synthèses bibliographiques, l'assistance technique auprès de maîtres d'ouvrages soutenus par l'agence de l'eau ;
- 4) **La communication et la valorisation des résultats**, indispensable pour informer les acteurs du littoral, mais aussi pour aider les usagers à bien appréhender les enjeux actuels et futurs du monde marin.

## **Une coopération entamée depuis un quart de siècle**

L'agence de l'eau et l'Ifremer, à travers ses deux laboratoires Environnement Ressources méditerranéens « LER Languedoc Roussillon » et « LER Provence Azur Corse », travaillent ensemble depuis 1991. Les bénéfices d'une telle collaboration peuvent être illustrés par quelques exemples de sujets traités de façon partenariale :

- La mise en œuvre de la surveillance DCE ;
- Une meilleure connaissance de la contamination chimique de la chaîne trophique ;
- Le développement de bio-essais de toxicité pour l'évaluation des effets liés à la contamination chimique du milieu marin ;
- L'appui de l'imagerie satellitaire pour optimiser les stratégies de surveillance dans les masses d'eau côtières ;
- Le développement de modèles hydrodynamiques et hydro-sédimentaires en mer ouverte et en lagune ;
- Des actions émergentes de recherche, dans le domaine de la restauration des écosystèmes, en particulier lagunaires ;
- Le développement de la technique des échantillonneurs passifs pour la surveillance de la contamination chimique ;
- La coopération commune avec le Conservatoire du littoral sur les Petites Îles de Méditerranée.

Depuis la signature de la première convention-cadre en 2005, les travaux réalisés conjointement dans le périmètre de l'accord ont été à l'origine de **8 thèses et de 11 post doctorats**. Au-delà de la centaine de rapports remis à l'AERMC, les travaux ont été valorisés par plus de **60 publications scientifiques**, environ 100 communications orales, la mise en ligne de résultats de la surveillance (Atlas DCE, Site Internet Envlit de l'Ifremer), et des campagnes communes de communication (DCE en 2012, Medbionet en 2015).

### **Contacts :**

- **Communication Ifremer Méditerranée** : Erick Buffier – 04 94 30 48 61/53 – erick.buffier@ifremer.fr
- **Presse AERMC** : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eamrc.fr